





POUR UN 6 FEV RETENTISSANT

ans un contexte de plans sociaux en hausse engendrant pauvreté et inégalités, Patronat et Gouvernement, apparemment insatisfaits, en veulent toujours plus.

Comme de logique, la courbe des chiffres du chômage est repartie à la hausse, Pourtant, le Président Hollande avait promis l'inverse, Quel échec! Les restrictions budgétaires, le refus d'augmenter le pouvoir d'achat, l'augmentation de la TVA pour financer les 20 milliards d'euros du crédit d'impôt compétitivité emploi, la poursuite de la réforme des retraites, l'ouverture des magasins le dimanche, et j'en passe, font partie des vieilles recettes mises en place depuis des décennies, sans aucun résultat de relance économique.

Le président Hollande s'est engagé à accélérer, au nom de la compétitivité, la baisse du « coût du travail » pour les entreprises. Son choix est clair : favoriser les marges des entreprises et les dividendes des actionnaires. C'est pourtant ces marges qui brident l'activité économique et provoquent le chômage.

Sans l'intervention massive de la population, tout risque fort de se dégrader encore plus, d'où la nécessité d'agir résolument avec les salariés le 6 Février. A partir du tryptique salaire, emploi, protection sociale, il nous faut rencontrer les syndiqués, les salariés, examiner avec eux les possibilités de mobilisation, faire le lien entre les enjeux sur le lieu de travail et les besoins sociaux nationaux, éviter la multiplication des dates qui crééent de la confusion, Faisons du 6 février une journée interprofessionnelle de grèves et d'actions communes à tous les salariés.

Tous ensemble, le 6 Février, changeons le rapport de force pour imposer d'autres choix,

> Jean Louis Foret Membre du bureau de l'UD

☐ Une: Photo

(Propriété Didier Ciancia)

□ P2:

Editorial

□ P3:

Brèves Luttes

□ P4 à P6 :

Congrès de l'UD

Journée fiscalité

Audiences

□ P8:

Prud'hommes

Pub

Union Départementale des Syndicats CGT de l'Allier 18 avenue Jules Ferry 03100 MONTLUCON Laurent Indrusiak -Directeur de Publication Jean Pascal Pradel -Responsable de rédaction Site internet: www.cgt03.fr Prix : 1 € 30 C.P.P.A.P. 0414 S 06639 Impression: ART ET NET 03190 Audes



DES SALARIÉ(E)S QUI FONT CONFIANCE À LA CGT ...



Des élections gagnantes...

A Sadillek S.A. à Montmarault, au scrutin du 09 janvier 2014 collège ouvriers/employés deux listes en présence, une CGT et l'autre CFDT, pour 3 sièges de titulaires et 3 sièges de suppléants à pourvoir. La CGT emporte 4 sièges (2 tit. + 2 sup.).

Coup de chapeau à notre camarade Pascal Boulin qui, malgré les pressions de son employeur, totalise 31 suffrages sur 52 valablement exprimées.

Chez Manitowoc Crane Group, au scrutin des 13 et 14 janvier 2014, 1^{er} et le 2^{ème} collèges, malgré une liste présentée par FO, les résultats sont sans appel....

Au Comité d'Entreprise carton plein pour la CGT aux 1^{er} et 2^{ème}

collèges qui emporte la totalité des sièges.

En DP, 12 sièges étaient à pourvoir. La CGT en obtient 10 Reste à FO 2.

Des actions marquantes...

La CGT Commerce de la localité montluçonnaise, a entrepris depuis plusieurs mois des négociations pour répondre à une revendication des salarié(e)s de la galerie marchande de Carrefour afin de pouvoir bénéficier d'un local de pause. Succès : une salle de convivialité est mise à disposition de l'ensemble des salarié (e)s de la galerie.

Sur notre département, 4 assemblées générales se sont tenues en janvier à Vichy, St Pourçain, Moulins et Montluçon. Au total, 130

militants de l'Allier ont débattu et décidé des axes de travail, de déploiement envers les salarié(e)s.

Le 10 janvier, 80 agents des Finances Publiques ont investi la réunion du Comité Technique Local de la Direction de l'Allier. Ils ont interpelé le Directeur afin d'exiger l'arrêt des 13 suppressions d'emplois et de rompre avec la Modernisation de l'Action Publique qui succède à la R.G.P.P.

A l'appel de la CGT, de FO et de la CFDT les salariés de l'antenne de Savélys à Cusset étaient en grève le 21 janvier.

Ils poursuivent leur mobilisation pour peser dans les négociations annuelles obligatoires sur les augmentations salariales et pour le maintien des primes.

Gisèle Bascoulergue

DÉBAT PUBLIC POUR DÉFENDRE L'HÔPITAL.



Jeudi 23 janvier le syndicat CGT de l'hôpital de Montluçon, l'USD et la Fédération santé organisaient un débat public sur la situation de l'hôpital.



La salle était bien remplie car bon nombre d'habitants sont préoccupés par leur hôpital. C'est la santé de chacun et chacune qui est en jeu.

Joëlle Soupizet, Secrétaire du syndicat hospitalier, a décrit la loi HPST* et sa notion de rentabilité qui impacte l'Hôpital fragilisé par de lourds investissements et par des emprunts toxiques.

Des point positifs se sont dégagés ces derniers mois : la reprise d'une activité de soins intensifs, étude pour la création d'unités neuro-vasculaire et de coronarographie, et la continuité du bloc en chirurgie viscérale et en gynécologie.

Mais la chirurgie orthopédique est en arrêt depuis le 11 novembre alors que l'hôpital a toujours autant de mal à recruter des anesthésistes! Ce sont des praticiens libéraux qui viennent « émarger » à l'hôpital public.

De vrais questions ou inquiétudes ont émergé du débat. Les usagers s'inquiètent de la qualité de soins, les salariés expriment leur souffrance au travail. Des questions fusent : pourquoi maintenir le numerus clausus ? Puisque les études sont gratuites pourquoi ne pas envisager un engagement, des futurs praticiens à servir quelques années dans le service public ?

L'assemblée fait l'amer constat que le gouvernement ne remet pas en cause les lois précédentes et pire, s'attaque au système de protection sociale.

Tous les hôpitaux en Auvergne sont déficitaires. L'ARS met des contraintes partout, ce qui contribue à la baisse des avantages acquis, à la suppression d'emplois, au pillage des « médecins » issus des pays étrangers, au saccage de notre protection sociale et, en définitive, à la détérioration de notre santé.

Eléna Blond

^{*} Hôpital – Patients – Santé – Territoires

CONGRES



UNE PHASE ACTIVE DE PREPARATION

A quelque 4 semaines de la tenue de notre $60^{\rm ème}$ Congrès de l'UD, nous pouvons réellement considérer qu'il s'agit de la dernière ligne droite avant la réalisation concrète.

Comme de coutume, Echo-Flash, en complément du document préparatoire, que chaque syndiqué aura en sa possession au plus tard le 5 février, revient largement sur les dispositions pratiques qu'il convient d'avoir à l'esprit pour une bonne réalisation de nos travaux.



- **4 552 syndiqués concernés** (chiffres 2011)
 - Dont 3 539 actifs
 - ♦ Et 1 013 retraités
- **191** syndicats dans l'Allier
- **250** délégués attendus
- 2 jours de débats
- **4 séances de travail**
- **2** débats thématiques
- 7 10 heures de débat programmées
- **35** € de participation par délégué et invité
- **13 partenaires présents**

Un Congrès ça se prépare avec les syndicats.

Afin de préparer au mieux ce moment important pour toute la CGT de l'Allier, nous avons décidé d'initier un plan de visite de nos syndicats.

Nous avons donc pu rencontrer grand nombre de camarades dans la dernière période, en participant aux AG de rentrée à Moulins, Montluçon, Vichy, St Pourçain/ Varennes, mais aussi aux congrès et AG de nombreux syndicats: Cheminots retraités Montluçon – Finances Publiques – Retraités Dunlop – Adisséo – Cheminots de Moulins et Varennes-sur-Allier – FAPT – Retraités hospitaliers Moulins – Hôpital Montluçon...

Les échanges sur l'actualité revendicative, et comment mieux travailler ensemble, mieux faire connaître le rôle de notre UD ont

été bien utiles dans la préparation de notre Congrès.

Le mandatement.

Chaque syndicat régulièrement constitué et ayant réglé des cotisations entre le 59^{ème} et 60^{ème} Congrès de l'UD a droit à au moins 1 délégué.

Le nombre de délégués varie en fonction de la taille du syndicat, du volume de ses règlements FNI (1 par tranche de 10 FNI). Comme notre dernier congrès s'est tenu en octobre 2010 et le prochain en mars 2014, nous avons donc décidé de prendre en compte les exercices 2010, 2011, 2012 et 2013.

Procédure de votes. Attribution des voix aux syndicats.

Comme pour le nombre de délégués, ce sont les règlements mais cette fois-ci de cotisations qui déterminent le nombre de voix des syndicats.

Étant donné que nous avons pris en compte 4 exercices qui nous séparent du 59^{ème} Congrès, c'est le cumul du nombre de cotisations versées divisé par 40 qui détermine le nombre de voix au congrès.

Toutefois, pour les syndicats créés pendant la période ils auront autant de voix que de cotisations divisées par 30 depuis 2011, par 20 depuis 2012, et par 10 depuis 2013.







Les votes du Congrès.

- "Une procédure de « vote à main levée » : pour l'élection du bureau du Congrès, des commissions (candidatures ou mandats), les présidences et vice-présidences pour chaque séance.
- "Une procédure de « vote à main levée avec décompte de voix » pour le rapport financier, le rapport de la commission financière et de contrôle.
- La procédure de « vote à bulletin secret » concerne essentiellement celui de la nouvelle direction de l'UD.

Outre ces votes formels, d'autres propositions peuvent être proposées par le congrès telles que des motions, résolutions, etc...

Une nouvelle direction collective de l'UD.

Plus communément appelée Commission Exécutive, la CE est l'organe de direction de l'UD élue par les syndicats de l'Allier. Elle a en charge d'impulser et coordonner l'activité départementale en fonction des axes de travail qui découleront des travaux du Congrès.

Pour construire cette nouvelle direction, la CE sortante a désigné en son sein une commission chargée de travailler à des propositions pour construire une future direction qui sera soumise au vote des congressistes.

La commission des candidatures devra tenir compte des critères décidés par le CE sortante, à savoir : renouvellement, rajeunissement, féminisation, représentation équilibrée du public et du privé.

Tous les syndicats ne peuvent évidemment pas être représentés à la CE qui n'est d'ailleurs pas une instance de représentation. Sa composition devra correspondre le plus possible à celle du salariat.

Il sera demandé aux membres de la future CE une certaine disponibilité.

Les syndicats qui vont proposer une candidature devront en tenir compte et assurer au candidat des possibilités de détachement suffisantes.

Chaque syndicat représenté au Congrès peut proposer une candidature à la future CE, à l'aide de la fiche qui lui a été envoyée. Les candidatures doivent être transmises à l'UD dès que possible afin de permettre à la commission des candidatures de travailler dans de bonnes conditions.

2 jours de débats.

Le « débat général » permet aux congressistes de s'exprimer sur la situation sociale et économique, mais aussi faire connaître leurs préoccupations dans leur entreprise.

Les débats obligatoires.

Les débats à partir du rapport de la politique financière et de la Commission Financière et de Contrôle sont un moment incontournable dans notre Congrès.

Le Congrès c'est aussi l'organisation de débats thématiques.

Info:

Le Congrès de l'UD de l'Allier aura le plaisir d'accueillir Thierry Le Paon, Secrétaire Général de la CGT.

Pour ce Congrès, nous avons décidé d'en conduire plusieurs :

- Tun sur la qualité de vie syndicale.
 - Un moment dans ce débat sera consacré à l'enjeu du renforcement avec comme objectif de présenter et faire valider par le Congrès le projet d é p a r t e m e n t a l d e syndicalisation.
- Un autre débat sera aussi dédié aux salaires et à la nécessité de mieux coordonner nos batailles sur cet enjeu revendicatif.

Laurent Indrusiak

Le syndicat CGT d'Adisséo,

à l'occasion du départ en retraite de Michel Beaune, Gérard Mazillier, Jean Noël Colas et Michel Passat,

invite tous les syndicats disponibles à lever le verre de l'amitié le

vendredi 21 février 2014 à partir de 11 h 00 salle des Brandes à Commentry.





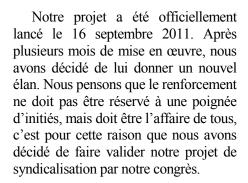


PROJET DE SYNDICALISATION DE L'UD DE L'ALLIER

Une CGT plus forte en adhérents, c'est une CGT plus entendue, plus efficace. Derrière cette formule souvent entendue, la question de la syndicalisation est bien un enjeu essentiel dans la construction du rapport de force que nous avons l'ambition de créer.

Cela demande des mesures et des dispositions précises et concrètes.

'Union Départemen-∕tale a travaillé à la mise en place d'un projet de syndicalisation visant à renforcer notre organisation dans l'Allier. Notre projet nous oblige à ne pas disperser nos efforts dans tous les sens. Ne plus lancer des plans de renforcement tous azimuts sans tenir compte des réalités de terrain, avec souvent peu de résultats, mais avoir un ciblage, certes limité, avec l'ambition d'engranger des résultats concrets.



Pour rappel, notre plan est construit autour de deux axes :

<u>1er</u> axe <u>de travail</u>: Renforcer la CGT où nous sommes présents (réduire l'écart entre le nombre de voix CGT et le nombre trop faible de syndiqués).

Sur cet axe, les résultats sont intéressants, mais il reste encore à gagner l'implication de tous les camarades et syndicats ciblés. Nous travaillons à la mise en place dans chaque syndicat d'un plan de travail précis, fixant des objectifs afin d'obtenir des résultats et de les valoriser.

<u>2^{ème} Axe de travail</u>: S'implanter où nous sommes absents.



Nous avons décidé de cibler prioritairement le Commerce sur trois Unions Locales, en travaillant sous la forme de journées de déploiement.

Nous avons instauré, à l'occasion de chaque journée nationale d'action, la mise en place de déploiement avec les camarades qui sont dans l'action ces journées.

Nous avons par ailleurs, sur l'Union Locale de Montluçon, engagé des actions contre l'ouverture des commerces les jours fériés et le dimanche.

Notre présence régulière sur le terrain à la rencontre des salariés du Commerce nous permet d'obtenir de premiers résultats intéressants.

Sur l'Union Locale de Montluçon, un syndical local a été mis en place avec 32 syndiqués. Nous avons maintenant des syndiqués dans une vingtaine d'enseignes sur le bassin.

La même démarche est engagée sur les UL de Moulins et Vichy, où là aussi, nous commençons à obtenir des résultats :

Moulins

- 2 syndiqués chez Désamais.
- 2 syndiqués chez But.

Vichy

- 5 syndiqués chez Cora.
- [™] 3 syndiqués chez Carrefour.

Depuis la mise en place du projet de syndicalisation, un point est fait à chaque CE de l'UD. Cela a, semble t-il, entraîné une certaine dynamique en terme de renforcement. Plusieurs syndicats ont mis en place

des plans de renforcement dans leur entreprise (syndicat Dunlop à Montluçon : en 24 mois le nombre de syndiqués est passé de 82 à 160).

L'USD santé a mis en œuvre un plan de syndicalisation reprenant la méthode en ciblant des établissements.

Nous venons aussi de créer un syndicat départemental de l'aide à domicile. Pour ce syndicat, nous enregistrons cinq syndiqués sur Montluçon.

Nous avons conscience que la réalisation du projet de syndicalisation n'est pas l'affaire de quelques mois, mais les premiers résultats enregistrés semblent encourageants. Le travail accompli à travers ce projet, a certainement permis, également, de diminuer l'érosion de nos forces.

Quelques chiffes sur le plan départemental : nous enregistrons une hausse significative de + 328 syndiqués entre 2009 (4224) et 2011 (4552), hausse qui devrait se confirmer sur 2012 et 2013, même si les exercices ne sont pas encore clos.

Laurent Indrusiak

VIE DEPARTEMENTALE

POUR UNE FISCALITÉ VRAIMENT PLUS JUSTE



La fiscalité est un levier essentiel pour mener une politique économique et sociale. Depuis des mois, les médias relaient les arguments du patronat et des politiciens ultra-libéraux (et d'autres) pour tenter de faire admettre l'idée d'un matraquage fiscal « généralisé ». Les esprits simples peuvent aisément tomber dans le panneau. La CE de l'UD a organisé une demi-journée d'étude le 21 janvier, animée par Patrick Dufour, Secrétaire du Syndicat des Finances Publiques de l'Allier, pour amener aux militants des éléments nécessaires pour qu'ils s'adressent aux salariés.



L'héritage de la Révolution Française

Il a fallu 1789 et les années qui ont suivi (et aussi quelques têtes en moins...) pour que l'idée d'un impôt juste, c'est-à-dire que chacun contribue selon ses moyens dans l'intérêt général de la Nation, avance. L'impôt sur le revenu a lui été créé en 1914. A la Libération en 1945 ces principes ont été réaffirmés. Depuis, comme pour la Protection Sociale, le Grand Patronat ne cesse de remettre en cause ces principes. François Hollande puis plus récemment Jean-Marc

Ayrault ont annoncé une grande réforme fiscale, puis sont vite passé à autre chose, notamment à des distributions massives de cadeaux financiers aux entreprises.

Une profonde réforme est nécessaire

'impôt sur le revenu est le ✓plus juste, car il est progressif: plus on devient riche, plus on paye, grâce au système des tranches...sauf qu'elles ne sont qu'au nombre de 5. La CGT, ainsi d'ailleurs que CFDT, UNSA et FSU, réclame l'augmentation du nombre de tranches et la modification des taux pour une plus grande progressivité. La TVA est très injuste, car tout le monde, pauvres ou riches, la paye ... sauf que plus on est aisé et moins le pourcentage sur son revenu disponible consacré à la TVA est élevé. Les augmentations de TVA décidées récemment par le gouvernement sont donc socialement régressives.

Par ailleurs cette année, de nombreux foyers fiscaux à très faibles revenus, souvent des retraités, se sont retrouvés imposables sans que leur situation financière se soit améliorée. Il y a nécessité de corriger rapidement cela, car ils peuvent être assujettis par exemple à la taxe d'habitation alors qu'ils étaient jusque là exonérés.

En outre, au-delà des gros fraudeurs fiscaux qui ne sont pas poursuivis par manque de fonctionnaires pour les débusquer, notamment à l'international, le système actuel permet souvent aux gros patrimoines d'échapper à l'impôt.

La bataille pour une profonde réforme fiscale est donc aussi de la compétence de la CGT : justice sociale, plus de moyens pour les services publics et les aides sociales, pour les investissements au service de tous, cela passe par une plus juste contribution des citoyens.

Michel Beaune





LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES CPH DE L'ALLIER.

Les Conseils de Prud'hommes ont procédé aux élections des Présidents et Vice-présidents des Conseils et des sections dans chaque conseil ainsi que des membres de la formation de référé.

La présidence générale, alternativement assurée par les employeurs et les salariés, revient cette année aux salariés dans les 3 conseils du département.

Ont été élus les présidents suivants :

- A Vichy: Marcel Bongrain CGT.
- A Moulins : Eddy Lamartine CGT.
- A Montlucon: Jean-Marc Samsel

Dans les sections :

| <u>Sections</u> | <u>Vichy</u> | <u>Moulins</u> | <u>Montluçon</u> |
|---------------------------|--|---------------------------------------|----------------------------------|
| Industrie | Myriam Jouandon CGT / Vice-présidente | Joël Pawluck FO / Président | Philippe Coutier CGT / Président |
| Commerce | Luc Martinez CFDT / Président | Annie De Matos CGT / Présidente | Didier Philippon CGT / Président |
| Activités Diverses | Yvette Monin CGT / Vice-présidente | Michel Landa CGT / Président | Elisabeth Guash CGT / Présidente |
| Agriculture | Patrick Blot CGT / Vice-président | Benoit Barathon CGT / Président | Claude Thevenet CFDT / Président |
| Encadrement | Colette Jourdan CFDT / Vice-présidente | Christian Bouscournu CFDT / Président | Claire Martin CGC / Présidente |

Les différents présidents ou Viceprésidents CGT auront pour mission en 2014 de faire respecter dans les conseils de prud'hommes le fonctionnement de ceux-ci, la discipline, le respect du Code du Travail, les différents délais (rendus de décision, tenue des audiences, des délibérés, etc...).

Ces différentes missions qu'ils devront effectuer permettront aux salariés victimes des sanctions, non-paiements et de licenciements d'être restitués le plus efficacement possible dans leurs droits. C'est évidemment la mission qui leur a été également confiée par notre organisation syndicale en les présentant lors des élections

prud'homales de 2008 sur les listes CGT de notre département.

Dernière élection démocratique en matières sociales il faudra se battre pour qu'elles ne soient pas supprimées dès 2015. La légitimité des Conseillers Prud'hommes en dépend.

Agnès Paulgen



ع 4 bureaux

30 boulevard Gambetta (siège social) 03207 VICHY Cedex Tél. **04 70 31 41 18**

03100 MONTLUCON Tél. 04 70 05 89 15

87 rue d'Allier 03000 MOULINS Tél. 04 70 46 22 57

16 rue Saint-Genès 63000 CLERMONT-FERRAND Tél. **04 73 16 13 12**

www.mutuelle-mfca.fr